

Image not found or type unknown



Remboursement des deduction d impots

Par **andrenade**, le **15/01/2009** à **13:22**

bonjour, j ai fait monter un chauffage à aérothermie en 2007 et d'après le vendeur je devais être remboursé de 15000 euros de déduction d impôts mais les impôts m'ont remboursé 4266 euros et disent que les appareils intérieurs ne font pas partie de la déduction d impôts, donc je me retrouve avec une facture de 25000 au lieu de 15000 donc que dois-je faire pour savoir si je n'ai réellement pas droit aux 15000 euros de déduction par le centre des impôts.